



Henner Expatriés Santé

Solution 1^{er} euro



Chaque jour à vos côtés

VOS GARANTIES

OPTION DÉCÈS ACCIDENTEL / PERTE TOTALE ET IRRÉVERSIBLE D'AUTONOMIE ACCIDENTELLE

| CAPITAL | 50 000 € | 100 000 € | 180 000 € |
|----------------------------|----------|-----------|-----------|
| COTISATIONS TRIMESTRIELLES | 16 € | 31 € | 56 € |

OPTION DÉCÈS / PERTE TOTALE ET IRRÉVERSIBLE D'AUTONOMIE (TOUTES CAUSES) > Salarié ou TNS

Cette garantie vous permet d'obtenir le versement d'un capital en cas de décès avant 70 ans ou en cas de perte totale et irréversible d'autonomie déclarée avant l'âge de 62 ans (nécessité d'une tierce personne pour effectuer les actes ordinaires de la vie), à choisir à l'adhésion parmi les montants indiqués ci-dessous.

| CAPITAUX | Jusqu'à 30 ans | 31-40 ans | 41-50 ans | 51-60 ans | 61-69 ans |
|------------|-------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | Cotisations trimestrielles en euros | | | | |
| 50 000 € | 26 € | 35 € | 65 € | 140 € | 337 € |
| 100 000 € | 51 € | 69 € | 129 € | 280 € | 673 € |
| 150 000 € | 76 € | 104 € | 193 € | 420 € | 1 009 € |
| 200 000 €* | 101 € | 138 € | 257 € | 560 € | 1 346 € |
| 250 000 €* | 126 € | 172 € | 321 € | 700 € | 1 682 € |
| 300 000 €* | 152 € | 207 € | 385 € | 840 € | 2 018 € |

* Pour toute demande de capital supérieur à 150 000 €, un questionnaire médical approfondi vous sera demandé. Les garanties prévoyance sont optionnelles et sont réservées au souscripteur du contrat qui exerce une activité professionnelle en dehors de son pays d'origine.

OPTION ARRÊT DE TRAVAIL / INVALIDITÉ PERMANENTE (OBLIGATION DE SOUSCRIRE LE CAPITAL DÉCÈS / PERTE TOTALE ET IRRÉVERSIBLE D'AUTONOMIE TOUTES CAUSES) > Salarié ou TNS

Cette garantie vous permet en cas d'arrêt de travail (suite à un accident ou une maladie) d'obtenir le versement d'Indemnités Journalières en cas d'incapacité temporaire de travail après expiration de la franchise (30 jours) puis le versement d'une rente en cas d'invalidité permanente. Le versement des prestations est maintenu au plus tard jusqu'au 67^{ème} anniversaire de l'assuré pour la garantie d'incapacité temporaire de travail, et au plus tard jusqu'au 65^{ème} anniversaire pour la garantie invalidité permanente.

| CAPITAUX | Jusqu'à 30 ans | 31-40 ans | 41-50 ans | 51-60 ans | 61-66 ans |
|----------|-------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | Cotisations trimestrielles en euros | | | | |
| 50 € | 95 € | 138 € | 193 € | 329 € | 424 € |
| 100 € | 190 € | 276 € | 386 € | 658 € | 848 € |
| 150 € | 285 € | 414 € | 578 € | 986 € | 1 272 € |
| 200 €* | 379 € | 552 € | 771 € | 1 315 € | 1 696 € |
| 250 €* | 474 € | 690 € | 964 € | 1 643 € | 2 120 € |
| 300 €* | 569 € | 828 € | 1 156 € | 1 972 € | 2 544 € |

* Pour toute demande de capital supérieur à 150 €, un questionnaire médical approfondi vous sera demandé.

HENNER VOUS ACCOMPAGNE VOS OUTILS

Henner vous accompagne où que vous soyez et facilite vos démarches ainsi que la gestion de votre contrat grâce à des outils pratiques, simples et fonctionnels.



Application myHenner

Depuis votre application mobile myHenner, pilotez en temps réel toutes les informations relatives à votre contrat Henner Expat Santé :

- Effectuez vos demandes de remboursement, par simple photo (e-claiming) avec votre téléphone
- Suivez vos demandes de remboursement
- Contactez rapidement votre service client
- Accédez à votre carte d'assuré ouvrant droit au tiers payant même hors connexion
- Géolocalisez les prestataires de santé du réseau de soins médical Henner



Espace client en ligne

Votre espace client en ligne vous offre les mêmes fonctionnalités que l'application myHenner. Il vous permet également de :

- Gérer vos informations personnelles et celles de vos ayants droit
- Piloter vos demandes de remboursement
- Consulter et télécharger la documentation dédiée : le détail des garanties, les conditions générales, les demandes d'entente préalable et de remboursement



Votre carte assuré Henner

Disponible en téléchargement sur vos espaces digitaux, votre carte d'assuré ouvrant droit au tiers payant vous permettra de :

- Attester de votre qualité d'assuré Henner auprès de vos prestataires de santé
- Approuver le tiers payant auprès des professionnels de santé partenaires du réseau médical Henner
- Retrouver toutes les informations nécessaires pour contacter le service gestion Henner et pour mieux vous identifier auprès d'eux

Votre carte d'assuré peut également être envoyée directement par e-mail aux professionnels de santé



Les bénéfices de l'e-claiming

Pour faciliter la gestion de vos frais de santé au quotidien, il est possible d'utiliser l'e-claiming :

- **Gain de temps** : votre demande est reçue en temps réel par votre unité de gestion quel que soit le pays d'émission
- **Simplicité** : plus de frais ni de délais postaux
- **Sécurité** : le risque de perte des courriers réduit au minimum
- **Suivi performant** : vous suivez vos remboursements en temps réel sur votre appli ou votre espace client

Qu'est ce que l'e-claiming ?

L'e-claiming, c'est soumettre votre demande de remboursement directement en ligne sur votre appli myHenner ou sur votre espace client. Cela vous assure un traitement rapide de vos dossiers.

HENNER VOUS ACCOMPAGNE VOS SERVICES

Notre priorité : rester à votre écoute et vous accompagner à chacun des moments de votre vie. Pour cela nous mettons à votre disposition un ensemble de services complets et utiles.



LA PROXIMITÉ DE NOS ÉQUIPES

Choisie en fonction de votre fuseau horaire, votre Unité de Gestion dédiée vous répond et vous accompagne 24h/24, 7j/7.

Vous profitez d'un suivi personnalisé de votre dossier.



UNE PRISE EN CHARGE SIMPLE

Vos dépenses de santé sont remboursées en 72 heures.

Vous n'avez pas d'avance de frais à faire en cas d'hospitalisation, l'établissement hospitalier facture directement Henner.

Vous pouvez effectuer une demande de remboursement en ligne jusqu'à 1000 euros par facture.



LA DIVERSITÉ

Nos équipes sont multilingues, notre groupe compte 70 nationalités et parlent 26 langues.

Nous pouvons effectuer les remboursements dans 140 devises.

Une gestion d'excellence reconnue et certifiée

ISO 9001

“

Si Henner était une personne, je dirais que c'est une personne sérieuse, efficace. Quelqu'un de disponible à qui on peut faire confiance. Pour moi, ce serait une femme compétente, à l'écoute et qui maîtrise les situations, aussi bien les moments heureux comme compliqués, de stress et d'intenses émotions.”

Christian H., expatrié français, Belgique

Contact

Centre de Relation Client

+33 (0) 3 28 76 37 38

sante.international.individuels@henner.com



“

Si jamais il arrive quelque chose de grave à moi ou à mon conjoint, je veux être sûr d'être couvert et pris en charge. Je veux être couvert entièrement en cas de gros problèmes, j'ai même choisi le rapatriement. J'ai donc souhaité une assurance flexible qui me laisse la possibilité de plusieurs options.”

Jean B., 51 ans, expatrié français, Chine



henner.com

*Here to care : Répondre présent à chaque moment

Henner, SAS de gestion et de courtage d'assurances - Capital de 8 212 500 € - RCS Nanterre 323 377 739 - TVA intra-communautaire FR 48323377739 - Immatriculation ORIAS n° 07.002.039 (www.orias.fr) - Relevant du contrôle de l'ACPR (4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09, www.acpr.banque-france.fr) - Siège social : 14 bd du Général Leclerc, 92200 Neuilly-sur-Seine, France - www.henner.com - Réclamations : consulter la rubrique Réclamations sur www.henner.com

Document commercial à caractère non contractuel. H9063 - 05/2022 - Crédits photos : © GettyImages